

Au sommaire

A La Une

ACTUALITE DE LA FPC (Droit et pratiques)

- Réforme de la formation professionnelle :
 - > Reprise de la négociation le 2 février
 - > Des avancées sur l'accompagnement et le CPF
 - > Vers un accord malgré les réserves syndicales ?
 - > Un projet d'accord quasi finalisé
- Les Opca, des intermédiaires nécessaires dans un système complexe
- CPF : la majorité des bénéficiaires en 2016 sont des demandeurs d'emploi
- Deux nouvelles ressources documentaires du Centre Inffo

CENTRES ET TERRITOIRES

- Education et enseignement supérieur, approches territoriales
- Contrats aidés : recentrer le dispositif sur l'insertion professionnelle
- Démarche qualité : 800 organismes de formation inscrits au Datadock contrôlés en 2018

PROGRAMMES SPECIFIQUES

- Evaluation des Cap emploi et de l'accompagnement vers l'emploi des travailleurs handicapés chômeurs de longue durée
- Contribution du Cese au Tour de France de l'égalité
- Emploi des personnes handicapées : une concertation lancée le 15 février
- Emplois des personnes handicapées : le gouvernement fixe le cap de la concertation
- A quels moments les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes se forment-elles ?
- Le rôle de la formation professionnelle pour favoriser l'égalité au travail entre femmes et hommes

DIPLOMES, QUALIFICATIONS, VAE

- Terra Nova propose d'élargir l'accompagnement à tout le parcours VAE
- Les blocs de compétences, une notion floue, des effets incertains

DISPOSITIFS DE FORMATION, PEDAGOGIE

- Le Cnee veut doper l'alternance
- 44 propositions pour réformer l'apprentissage
- Un guide sur la digitalisation dans l'apprentissage
- Le projet patronal de l'alternance
- Réforme de l'apprentissage : la position des Régions face au projet du gouvernement
- Redressement de l'apprentissage en 2017
- Apprentissage : le gouvernement présente ses 20 mesures

FILIERES PROFESSIONNELLES

- Mobilité entre les métiers et situations de travail transversales
- L'impact du numérique sur les métiers du secteur alimentaire
- Refonte du site metiers-foret-bois.org

COOPERATION INTERNATIONALE

- Erasmus Pro : lever les freins à la mobilité des apprentis en Europe

Actualités de la FPC

Réforme de la formation professionnelle :

- Reprise de la négociation le 2 février
- Des avancées sur l'accompagnement et le CPF
- Vers un accord malgré les réserves syndicales ?
- Un projet d'accord quasi finalisé

Centres, Territoires et Qualité

- Education et enseignement supérieur, approches territoriales

Programmes spécifiques

- Le rôle de la formation professionnelle pour favoriser l'égalité au travail entre femmes et hommes

Diplômes, qualif, VAE

- Les blocs de compétences, une notion floue, des effets incertains

Dispositifs de formation, pédagogie

- 44 propositions pour réformer l'apprentissage
- Apprentissage : le gouvernement présente ses 20 mesures

Réforme de la formation professionnelle :

-> Reprise de la négociation le 2 février

Les désaccords sur la réforme de l'apprentissage entre le Medef, la Cpme d'une part, et les régions d'autre part, ont suspendu la négociation sur la formation professionnelle. Celle-ci a cependant repris le 2 février dernier suite à la présentation du rapport de Sylvie Brunet, qui fait la synthèse des propositions résultant de la concertation sur l'apprentissage. Le premier sujet abordé sera l'alternance.

-> Des avancées sur l'accompagnement et le CPF

Le 7 février dernier s'est déroulée la dernière séance de négociation sur la formation professionnelle. Elle a débouché sur une avancée concernant les questions relatives aux droits et à l'accompagnement à la formation. Les partenaires sociaux se sont entendus sur le CPF (Compte personnel de formation) et le CEP (Conseil en évolution professionnelle) dont ils ont acté la gratuité. "Ainsi, pour tous les actifs, qu'ils soient à temps plein ou non, l'alimentation du CPF passerait à un rythme de 33 heures annuelles (contre 24 actuellement) et un plafond de 400 heures (contre 150 aujourd'hui) qui serait atteint en 12 ans." Cependant des désaccords subsistent au sujet du droit à la reconversion et au plan de formation.

-> Vers un accord malgré les réserves syndicales ?

Le 14 février dernier, les partenaires sociaux se sont réunis lors d'une nouvelle négociation sur la formation. Celle-ci a abouti sur un projet d'accord quasiment complet associant entre autres les propositions patronales de financement pour le système de formation professionnelle, y compris l'alternance. Cependant elles restent insuffisantes pour les cinq organisations syndicales, mais un accord majoritaire semble se profiler.

-> Un projet d'accord quasi finalisé

Lors de la séance de négociation du 22 février dernier, les grandes lignes du projet d'accord annoncent une nouvelle architecture du financement de la formation, de l'acquisition de 35 heures de CPF (Compte personnel de formation) par an, des ressources dédiées pour le CEP (Conseil en évolution professionnelle) et l'intégration du CIF (Congé individuel de formation) au sein du CPF. Ce dispositif pourra être mobilisé "en vue d'un projet de transition professionnelle". Le CEP sera révisé sur deux niveaux par la fusion des niveaux 2 et 3 actuels. Des appels à candidatures régionaux passés par les Coparef* sur la base d'un cahier des charges national élaboré par le Copanef** vont permettre de redéfinir le réseau des opérateurs de CEP. La ministre du Travail a déjà émis un avis contrasté et espère approfondir la simplification du système.

*Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation

**Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation

Consultation de l'article consacré au projet d'ANI Formation

Accès au résumé du projet de l'ANI du 22 février 2018

Les Opca, des intermédiaires nécessaires dans un système complexe

Point sur (coll.) la réforme de la formation n° 3 - Céreq - janvier 2018

Une note du Céreq retraçant l'évolution des Opca (organismes paritaires collecteurs agréés) depuis le début des années 90, démontre comment leur positionnement s'est profondément modifié : si à la base leurs missions étaient consacrées à la gestion des fonds de formation, désormais les Opca régissent l'offre de service individualisée pour les entreprises. Ils occupent aujourd'hui un rôle d'intermédiaire.

* Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

**Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Consultation de la page consacrée à la note

CPF : la majorité des bénéficiaires en 2016 sont des demandeurs d'emploi

Dares Résultats 2018-004 - Dares - janvier 2018

Une étude réalisée par la Dares* fait le bilan des deux premières années de mise oeuvre du CPF**. Ce dispositif offre à tout actif, dès son entrée dans la vie active, d'obtenir des droits à la formation mobilisable tout au long de sa vie professionnelle, quel que soit son statut. Une forte croissance de recours au dispositif est constatée en 2016 dont la majorité des bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi. Fin décembre 2016, près de 700 000 demandes de formation ont été acceptées dans le cadre du CPF.

* Compte Personnel Formation

Consultation de la page dédiée à l'étude

Deux nouvelles ressources documentaires du Centre Inffo

A l'issue de l'édition 2018 de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, le Centre Inffo a publié deux nouvelles ressources documentaires.

L'une est un dossier documentaire qui reprend les éléments de contexte du marché de la formation professionnelle et renvoie à la réflexion des enjeux liés aux transformations de notre économie et de notre société.

La seconde est une webographie qui présente une collection de documents détaillée par atelier et table ronde. Des articles consacrés à l'innovation, l'intelligence artificielle, l'intelligence collective et le marketing de la formation, font la synthèse des conférences.

Consultation du dossier documentaire

Consultation de la webographie

Démarche qualité : 800 organismes de formation inscrits au Datadock contrôlés en 2018

Cette année 800 prestataires de formation inscrits au Datadock et implantés en France métropolitaine, vont être contrôlés. C'est ce que vient d'annoncer la présidente de Datadock dont le comité exécutif a initié en janvier dernier, un appel d'offres pour réaliser des contrôles qualité simultanés entre OPCA. Plus de la moitié des opérations de contrôle seront opérées par les prestataires retenus suite à l'appel d'offre alors que le reste sera internalisé. Enfin, en 2018 l'identification des structures de formation se fera à partir du code Siret et non Siren pour un suivi plus pointu. **Consultation** de la [page de présentation de l'appel d'offre](#)

Education et enseignement supérieur, approches territoriales

L'Observatoire des territoires est un classeur de fiches dans lesquelles sont analysés les phénomènes géographiques qui structurent le territoire français. Il apporte une représentation globale de la situation des territoires français et donne des clés de lectures indispensables pour comprendre les enjeux d'aménagement. La sixième fiche d'analyse est consacrée aux approches territoriales de l'éducation et l'enseignement supérieur et professionnel. Elle juxtapose

la situation de la France avec celles des autres pays d'Europe et met en évidence la popularisation de l'enseignement supérieur dans toutes les capitales françaises. Elles réunissent plus de 69 % des étudiants pour 29 % de la population totale du pays ce qui engendre des mobilités étudiantes inter et intra-régionales.

Consultation de la [page consacrée à la fiche n° 6 de l'observatoire des territoires](#)

Contrats aidés : recentrer le dispositif sur l'insertion professionnelle

La Cour des comptes vient de publier son rapport annuel 2018 dans lequel il est question d'ouvrir l'accès à la formation à tous les bénéficiaires de contrats aidés. En 2011 cette même juridiction qui avait publié un rapport sur ce dispositif, a réalisé une enquête en 2017 dont les résultats démontrent que la situation "n'a guère évolué", l'obligation d'accompagnement et de formation professionnelle des bénéficiaires n'est pas remplie. La Cour des comptes préconise alors une simplification des modalités de mise en oeuvre de façon à assurer l'efficacité et la maîtrise budgétaire du dispositif.

Consultation de la [page dédiée au rapport annuel 2018](#)

Téléchargement du tome 2 consacré aux contrats aidés (au format PDF)

Programmes spécifiques

Contribution du Cese au Tour de France de l'égalité

Suite à son association au Tour de France de l'égalité par la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a rendu sa contribution. Pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, il propose une politique globale à tous les niveaux, avec des dispositifs et des moyens alloués ainsi que la garantie de l'effectivité et de l'évaluation. Cinq orientations sont proposées :

- fixer de nouveaux objectifs pour atteindre l'égalité professionnelle,
- renforcer dans l'éducation les moyens pour lutter contre les stéréotypes,
- renforcer les moyens de lutte contre les violences sexistes et sexuelles avec une formation renforcée pour tout.e.s les interlocuteur.trice.s,
- engager et mettre en oeuvre des politiques publiques exemplaires en matière d'égalité,
- affecter les budgets à hauteur des besoins en faveur des droits des femmes et de l'égalité.

Consultation de la [page consacrée à la contribution du Cese](#)

A quels moments les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes se forment-elles ?

Document d'études n° 215, Dares, février 2018

Une étude réalisée par la Dares*, fait état des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes mais plus précisément, sur les périodes de vie durant lesquelles se créent ces disparités. L'analyse porte sur les générations ayant moins de 50 ans en 2007 et démontre que les évolutions socioprofessionnelles des femmes et des hommes sont inégales pour les femmes ayant des enfants, inégalités qui s'accroissent avec le nombre d'enfants. Cependant cette situation n'est pas l'unique facteur puisque qu'il apparait que les normes sociales et les préjugés à l'égard des femmes occupent un rôle déterminant dans la formation et l'évolution des inégalités femmes-hommes tout au long de leur activité professionnelle sans pouvoir pour autant connaître leur impact respectif.

* Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)

Le rôle de la formation professionnelle pour favoriser l'égalité au travail entre femmes et hommes

Le rapport sur le rôle de la formation professionnelle pour favoriser l'égalité au travail entre les femmes et les hommes vient d'être remis à la Secrétaire d'état auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il nous apprend que la formation professionnelle renforce ces inégalités déjà importantes dans le monde du travail : "Les femmes sont clairement désavantagées au regard de l'accès aux principaux dispositifs de formation". Le pourcentage de salariées pouvant bénéficier d'un plan de formation en entreprise est de 40 %, alors qu'elles sont plus "demandeuses" que leurs homologues masculins et ont su s'emparer des outils de formation professionnelle comme le compte personnel de formation (CPF) ou le conseil en évolution professionnelle (CEP) dont elles représentent 70 % des bénéficiaires.

Parmi les préconisations apportées par le rapport, il est question de veiller à "penser l'égalité comme une stratégie globale" en affichant un "réflexe égalité" pour l'ensemble des politiques publiques ou stratégies d'entreprises dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle.

Consultation de la [page de présentation du rapport](#)

Consultation dans le domaine du handicap

Une consultation en ligne vient d'être ouverte par la mission égalité-handicap du secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées. L'objectif de cette consultation est d'assouplir les procédures administratives dans le domaine du handicap. Par ce biais, les personnes handicapées et leurs aidants ont la possibilité de témoigner sur les obstacles et difficultés auxquels ils ont été confrontés dans les différentes étapes de leur vie, dont l'éducation, la formation et l'emploi.

Pour accéder à la [consultation](#)

Emploi des personnes handicapées : une concertation lancée le 15 février

La réforme de la politique d'emploi des personnes handicapées a été amorcée par la concertation avec les partenaires sociaux et les associations. Cette réforme a pour objectif de "transformer le modèle existant" afin de :

- faciliter l'accès au travail en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, et de les y maintenir par le biais de parcours sécurisés d'accès à la formation et à l'emploi ;
- simplifier le recrutement pour les employeurs, notamment l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (Oeth) ;
- adapter et consolider les soutiens ouverts aux personnes et aux employeurs.

Consultation de la [page dédiée à la réforme](#)

Emplois des personnes handicapées : le gouvernement fixe le cap de la concertation

Le 15 février dernier le gouvernement a remis le document d'orientation dans le cadre de la concertation sur l'emploi des personnes handicapées. Il détermine l'objectif de cette concertation et convie les partenaires sociaux à entamer une négociation qui prendra fin au premier semestre. Deux axes de travail sont priorisés :

- la redéfinition de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (Oeth) ;
- la révision et la cohérence de l'offre de service relative à l'insertion et au maintien en emploi des personnes handicapées.

Les premières dispositions pourraient être intégrées au projet de loi Pacte* et au projet de loi relatif à la formation professionnelle et l'apprentissage dont la présentation est prévue pour la mi-avril.

*Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises

Consultation de la [page dédiée au document d'orientation](#)

Evaluation des Cap emploi et de l'accompagnement vers l'emploi des travailleurs handicapés chômeurs de longue durée

Un rapport consacré à l'accompagnement vers l'emploi proposé par Cap emploi aux personnes en situation de handicap vient d'être publié par l'Igas*. Les personnes atteintes de handicap représentaient 8,4 % des demandeurs d'emploi fin 2015 avec le constat que leur taux de chômage est quasiment plus élevé et leur ancienneté en tant que demandeurs d'emploi plus importante (57 % inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an contre 46 %). La performance de Cap emploi devait être évaluée par l'Inspection afin de présenter des solutions pour améliorer l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée handicapés.

L'Igas constate que l'organisation du service public de l'emploi n'est pas en mesure de prendre en charge de manière optimale les publics rendus plus vulnérables par leur handicap et propose de spécialiser des Cap emploi en fonction du niveau du handicap et de faire monter en compétence des agents de Pôle emploi en terme d'accompagnement des personnes handicapées.

* Inspection générales des affaires sociales

Consultation de la [page de présentation du rapport](#)

Terra Nova propose d'élargir l'accompagnement à tout le parcours VAE

"Libérer la VAE", Terra Nova, février 2018

Terra Nova vient de publier un rapport dans lequel il est question d'élargir l'accompagnement à l'ensemble du dispositif, de la prise d'information jusqu'au suivi post-conseil et de professionnaliser le conseil en premier accueil. Les dossiers de recevabilité seraient centralisés par un service d'étude grâce auquel le délai de réponse serait d'un mois et d'instaurer un forfait d'accompagnement global du début à la fin de la démarche dont le coût moyen est estimé à 3500 euros. De plus le financement dédié à la VAE sur les budgets de formation obligatoires, permettrait d'inciter les entreprises à développer les VAE collectives. Des formations complémentaires sont proposées pour les demandeurs d'emploi leur permettant ainsi d'acquérir de nouvelles compétences tout en diminuant le processus de la démarche sur 2 à 3 mois.

Consultation de la [page de présentation du rapport](#)

Les blocs de compétences, une notion floue, des effets incertains

Point sur (coll.) la réforme de la formation n°4 - Céreq - février 2018

Le rapport "Pour le développement de l'apprentissage" remis au Gouvernement en janvier dernier, apporte des propositions relatives à l'offre de formation et de certification. Il est question de la nécessité de revoir les diplômes tous les cinq ans et de scinder les référentiels en "blocs de compétences". Cependant, subsistent encore bien des questions : En quoi consistent-ils ? Comment s'opère le découpage ? Et quel est leur intérêt pour les individus ?

Consultation de la [page consacrée à la note](#)

Dispositifs de formation

Le Cnee veut doper l'alternance

Si l'apprentissage est l'un des thèmes traités lors de la concertation nationale en cours, il est également au centre des travaux menés par le Conseil national éducation-économie (Cnee) et qui a fait l'objet d'une synthèse. Récemment publié, ce document traite de "ce que l'apprentissage contient de modalité d'alternance, c'est-à-dire une modalité spécifique de formation, avec l'ensemble de ses volets pédagogiques, d'ingénierie de formation, de mixité des lieux de formation, de parcours d'élèves ou d'étudiants" et présente 14 propositions dont :

- faire de l'alternance un modèle standard pour parcours de formation initiale,
- accompagner les professeurs dans le processus d'orientation vers les formations professionnelles,
- appuyer l'engagement des entreprises selon un pourcentage progressif qui varie en fonction de la taille de l'entreprise.

Consultation de la [page de présentation de la synthèse](#)

Redressement de l'apprentissage en 2017

La Dares vient de publier les derniers chiffres sur l'apprentissage. Lors de la campagne de juin 2016 à mai 2017, 291 000 contrats publics et privés ont été enregistrés, soit une hausse de 2 % par rapport à la campagne de l'année précédente. Une nouvelle augmentation est annoncée pour 2018 avec un recensement de 261 000 contrats publics et privés sur la période de juin à décembre 2017.

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)
Téléchargement des [données statistiques](#) (au format PDF)

Réforme de l'apprentissage : la position des Régions face au projet du gouvernement

Suite à la présentation de la réforme de l'apprentissage par le Premier ministre, les régions ont fait part de leurs réactions par le biais de l'institution qui les représente, Régions de France. Les propositions avancées par le gouvernement ne correspondent pas à ce qu'elles attendaient car elles ne répondent pas aux enjeux du développement de l'apprentissage. Elles pointent surtout la complexité due à l'inorganisation territoriale de la majorité des branches ainsi que le danger de voir se fragiliser les centres de formation d'apprenti interprofessionnels, des formations transverses.

Consultation de l'[article consacré à la réforme](#)

Apprentissage : le gouvernement présente ses 20 mesures

Suite à l'annonce des 20 mesures pour réformer l'apprentissage en France, le Gouvernement a publié un dossier de presse dans lequel sont détaillés les grands axes de cette réforme, à savoir :

- la gouvernance,
 - le système de financement,
 - les aides aux apprentis ;
- ainsi que les principales mesures :
- la fusion des aides à l'embauche,
 - la modification de la limite d'âge,
 - l'augmentation de la rémunération des apprentis,
 - une seule cotisation alternance pour les entreprises,
 - le financement des CFA au contrat...

Téléchargement du [dossier de presse du 9 février 2018](#) (au format PDF)

Le projet patronal de l'alternance

Lors de la reprise de la négociation sur la formation professionnelle début février, le projet patronal s'est emparé des préconisations issues de la concertation sur l'apprentissage, plus précisément sur les questions relatives à l'assouplissement du contrat d'apprentissage. Les discussions se rallient à la logique recommandée par le Medef et la Cpmc qui est de basculer la gouvernance et le financement de l'alternance vers les branches professionnelles.

44 propositions pour réformer l'apprentissage

Le rapport relatif à la concertation sur la réforme de l'apprentissage est composé de plus de quarante propositions dont le Gouvernement pourrait s'emparer dans le cadre de la réforme :

- mettre en place une journée d'information obligatoire sur la formation en 4e et 3e ;
- instituer une agence de l'apprentissage ;
- abandonner la limite d'âge de 26 ans ;

- instaurer une indemnité minimale pour les maîtres d'apprentissage.

Toutefois le point relatif à la gouvernance est transmis au gouvernement.

Consultation de la [page dédiée au rapport](#)

Un guide sur la digitalisation dans l'apprentissage

Un guide pratique sur les conditions de réussite de la digitalisation des CFA vient d'être rédigé par un groupe de travail Fffod*. Son objectif est d'apporter des réponses aux demandes des directeurs de CFA, de leurs adjoints ainsi que des équipes pédagogiques sur le cadre, la réglementation juridique pour la mise en oeuvre d'une formation en apprentissage par la formation ouverte et à distance (Foad).

*Forum français pour la formation ouverte et à distance

Consultation de l'[article consacré au guide](#)

professionnelles

Mobilité entre les métiers et situations de travail transversales

Depuis une trentaine d'années, on constate le développement du nombre de transitions professionnelles. Afin de distinguer les éléments aidant la transition d'un métier à un autre, Pôle emploi et France Stratégie ont réalisé trois études en partenariat. Leur analyse des situations de travail transversales ont permis de comprendre une partie des mobilités entre les métiers. Elles résident dans certaines similitudes entre situations de travail et situations professionnelles qui mobilisent des compétences génériques sans être spécifiques à un métier ou un secteur d'activité.

Consultation de la [page consacrée aux études](#)

Refonte du site [metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org)

Sous une nouvelle ergonomie et avec de nouveaux contenus, le site dédié aux métiers et aux formations de la filière forêt-bois en France, www.metiers-foret-bois.org.

Afin de faire découvrir la pluralité des métiers de ce secteur, la diversité des formations et l'offre en main d'oeuvre, ce site web propose fiches métiers, témoignages vidéos, formations, listes d'établissements, quizz pour découvrir de façon ludique la filière, test d'orientation « Quels métiers sont faits pour moi ? », offres d'emplois et de stages...

Consultation du nouveau site : <https://www.metiers-foret-bois.org/>

L'impact du numérique sur les métiers du secteur alimentaire

Une étude réalisée par les trois observatoires du secteur alimentaire vient d'être publiée. Elle fait l'analyse des compétences nécessaires pour guider la transition des métiers de cette filière vers le numérique et présente un focus sur les métiers de la production et de la maintenance qui génèrent la moitié des emplois du secteur. Elle souligne la nécessité d'instaurer une démarche d'amélioration continue dans toute la chaîne de production afin de faire face aux modes de consommation durable, aux objets de cuisine connectés et au contexte compétitif plus global. Enfin, elle pointe les nouveaux métiers hybrides sur l'impératif de mettre en place un processus d'amélioration continue dans toute la chaîne de production. Elle identifie de nouvelles professions hybrides, "incluant des compétences techniques, informatiques, électroniques, électromécaniques... réaménageant ainsi de nouveaux périmètres de compétences à créer en formation initiale et continue".

Consultation de l'[article dédié à l'étude](#)

Erasmus Pro : lever les freins à la mobilité des apprentis en Europe

Un rapport "Erasmus pro : lever les freins à la mobilité des apprentis en Europe" vient d'être remis au ministre du Travail. Ce rapport fait le bilan du programme sur l'année qui vient de s'écouler : sur 43 000 étudiants, seuls 6 800 apprentis sont partis à l'étranger le plus souvent pour de courtes périodes.

Sur les préconisations présentées afin que 15 000 apprentis partent en Erasmus d'ici à 2022, la ministre du Travail a retenu 5 mesures :

- Sécuriser l'apprenti pendant la mobilité en lui permettant l'autonomie financière et en lui garantissant sa couverture sociale,
- Garantir la réciprocité en améliorant les conditions d'accueil pour les apprentis étrangers,
- Reconnaître, pour l'obtention du diplôme, les périodes de formation à l'étranger,
- Transférer la responsabilité de l'apprenti à l'entreprise d'accueil,
- Sécuriser et augmenter les crédits Erasmus dans la prochaine négociation sur le cadre financier européen.

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)



Actualité

Filières
durable
professionnelles

Illettrisme
Développement
Qualité
Forma
Harmonie
Professionnelle
Territoires
Insertion
Centres
VAE
Diplômes

POUR NFO

Février 2018

Coordination : Sylvie Petitjean - Laurence Verrier - Cécile Weidmann
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau
Logo : Brigitte Mignotte - Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau - Février 2018

